

**Décision n°2019-69
relative aux tarifs PBES SFR Biosciences
UMS3444/US8 2019**

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le décret modifié n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 31 mai 2019 portant nomination de Jean-François PINTON dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la délégation de compétences du conseil d'administration au Président de l'ENS de Lyon approuvée par délibération en date du 10 septembre 2018,

Décide

Article 1. Objet

Les tarifs PBES SFR Biosciences UMS3444/US8 2019 à compter du 1er juillet 2019 sont les suivants :

Modalités de recours contre la présente décision : En application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon.



	Unités contributrices US8/UMS3444 HT	Académiques avec convention infrastructure € HT	Académiques sans convention infrastructure € HT	Industriel / privé € HT
	Fonctionnement	Prélèvement ENS+amortissement	Prélèvement ENS+Infrastructure+ amortissement	Prélèvement ENS + Infrastructure + amortissement + personnel
Hébergement, ventes				
Hébergement souris en portoir ventilé A1 par semaine	0,51 €	0,62 €	1,00 €	3,00 €
Hébergement souris en portoir ventilé A2 par semaine	0,63 €	0,75 €	1,15 €	4,00 €
Hébergement souris A3 par semaine	3,00 €	3,55 €	4,00 €	17,00 €
Vente de souris PBES 3 semaines	5,50 €	6,50 €	7,60 €	31,00 €
Supplément pour hébergement de vente de souris PBES par semaine	0,51 €	0,62 €	1,00 €	3,00 €
Fourniture boîte et aliments pour expédition de souris	21,00 €	24,15 €	24,15 €	20,00 €
Fourniture de reproducteur pour croisement	20,00 €	23,00 €	23,00 €	41,40 €
Vente de souris OGM	30,00 €	34,50 €	34,50 €	62,10 €
Vente de souris consanguine	20,00 €	23,00 €	23,00 €	41,40 €
Expérimentation				
Anesthésie isoflurane de 1 à 30 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Anesthésie Kétamine/Xylazine de 1 à 30 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Femelle bouchonnée	NA	NA	NA	35,00 €
Injection de souris de 1 à 30 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Pesée de souris de 1 à 60 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Portée de nouveaux nés	NA	NA	NA	20,00 €

Prélèvement de tissu sur animaux vigiles de 1 à 10 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Prélèvement de sang de 1 à 10 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Prélèvement d'organes de 1 à 10 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Super ovulation de femelle(s) (1 à 9 souris)	NA	NA	NA	35,00 €
Sélection de femelles présentant un bouchon muqueux vaginal de 1 à 30 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Rasage de souris de 1 à 10 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Ovariectomie de 1 à 3 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Vasectomie de 1 à 3 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Thyméctomie de 1 à 3 souris	NA	NA	NA	35,00 €
Sérologie une valence	9,00 €	10,35 €	10,35 €	18,63 €
Sérologie Complète	40,00 €	46,00 €	46,00 €	82,80 €
Test sanitaire par PCR une valence	55,00 €	63,25 €	63,25 €	113,85 €
Test sanitaire de lignée cellulaire/ascite	392,00 €	450,80 €	450,80 €	811,44 €
Test sanitaire complet par PCR de souris	282,00 €	324,30 €	324,30 €	583,74 €
Exploration Fonctionnelle des gènes				
Rederivation sans test sanitaire	515,00 €	592,25 €	592,25 €	1 822,05 €
Congélation de sperme	253,00 €	290,95 €	290,95 €	1 216,71 €
Congélation d'embryons	507,00 €	583,05 €	583,05 €	2 309,49 €
Test sanitaire complet de souris pour entrée au PBES (Q2 seule)	251,00 €	288,65 €	288,65 €	519,57 €
Transgenèse	2 597,00 €	2 987 €	2 987 €	5 087 €
Transgenèse ES	2 806,00 €	3 227 €	3 227 €	5 677 €

Transgénèse lentivirale	1 923,00 €	2 211 €	2 211 €	3 786 €
Préparation cellules ES consortium	367,50 €	367,50 €	367,50 €	500,00 €
Location de laboratoire demi- journée	NA	22,50 €	46 €	160 €

Article 2. Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur dès le 1^{er} juillet 2019.

Article 3. Exécution

Le Directeur général des services de l'Ecole normale supérieure de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François Pinton

Fait à Lyon, le 01/07/2019

Original :

- Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

Publication :

- Diffusion sur le site internet, rubrique « l'École > Nous connaître > Organisation > Décisions du Président 2019 »